



Ploërmel

JUIN 2017

ACTUALITÉS

Bulletin municipal de Ploërmel

La Maison des Marmousets (aujourd'hui une crêperie), est actuellement en restauration sous la direction de la DRAC.



© Emmanuel BERTHIER

ACTUALITÉS

p.4

FINANCES

p.10

SPORT

p.26

Éditorial	3
Actualités	4-5
Votre ville	6-9
Finances	10-11
Habitat	12-13
Vos commerces	14-16
Vos enfants	17-19
Action sociale	20-21
Culture	22-23
Votre médiathèque	24-25
Sport	26
Tribunes	27
Tourisme	28

AGENDA

- Du 1^{er} juillet au 27 août: festival saison culturelle d'été (voir p. 22/23)
 - 14 juillet : bal des pompiers au centre de secours (voir p.5)
 - 21/22 juillet : braderie des commerçants dans le centre-ville
 - 5 août : gala de football au stade Patrick Caillaud (voir p. 26)
 - 2 sept. : forum des associations à la halle des sports
 - 10 sept. : kermesse de l'Ehpad St Antoine (voir p. 21)
 - 16/17 sept. : journées européennes du patrimoine
 - 17 sept. : marche/course La Ploërmelaise (voir p. 26)
 - 21 sept. : conseil municipal à l'hôtel de ville
 - 22/23 sept. : bourse aux vêtements (puériculture et enfants) à la maison des solidarités
 - 13/14 oct. : bourse aux vêtements (adolescents et adultes) à la maison des solidarités
 - 15/16 oct. : foire Saint Denis dans le centre-ville
- ! N'oubliez pas votre marché hebdomadaire le vendredi matin.**

Mairie
Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 73 • Mail : mairie@ploermel.com
Horaires : lundi > vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30 ;
samedi : 9h-12h (accueil et état civil)

Police Municipale
Rue du 12 juin 1944 - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 90

Centre Communal d'Action Sociale
26, rue du G^{al} Leclerc - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 75 • Mail : cias@ploermel.com
Horaires : lundi > vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Office de Tourisme
5, rue du Val - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 02 70
Mail : accueil@tourisme-ploermel.com

Transports scolaires
Tél. 02 97 22 24 90

Pôle Culturel
Rue de Guibourg - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 08 21
Mail : poleculturel@ploermelcommunaute.com

Médiathèque
Cloître des Carmes - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 28 25
Mail : mediatheque@ploermel.com

École de musique
Tél. 02 97 74 12 15

Pôle des Sports
Centre des Arts Martiaux
Rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 74 05 10

Piscine
Rue Lieutenant Le Vigouroux - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 93 67 74
Mail : piscine@ploermelcommunaute.com

Maison de l'Enfance
Rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
• Relais Assistants Maternels : Tél. 02 97 73 57 95
• Accueil de loisirs : Tél. 02 97 93 68 13
• Multi-accueil : Tél. 02 97 93 63 80

Pôle Aménagement, Urbanisme et Environnement
Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 96
Mail : paue@ploermelcommunaute.com

Déchèterie
P.A. du Bois Vert - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 93 67 23

Services Techniques
Rue Fulgence Bienvenüe - P.A. du Bois Vert - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 58 40
Mail : accueil.st@ploermel.com

Retrouvez les horaires de tous les services sur www.ploermel.fr



Aujourd'hui pour Demain

Cela fait maintenant 3 ans que les ploërmelaises et ploërmelais m'ont fait l'honneur de me porter à la tête du conseil municipal. Nous sommes donc à mi-mandat et cela me semble le bon moment pour faire un point après un petit retour en arrière.

Comme vous le savez, notre premier travail a été de nous consacrer entièrement à la gestion afin de reconstituer la trésorerie de la commune et une réelle capacité d'autofinancement. Dans le même temps, vous le savez l'État nous a considérablement diminué ses dotations tout en augmentant très substantiellement nos missions et les services que nous devons rendre.

Cela nous a obligé à réaliser des économies et réduit fortement notre capacité d'investissement. Nous avons toutefois réalisé un certain nombre de chantiers, que ce soit en bâtiment ou en voirie qui étaient nécessaires ou qu'il fallait terminer parce que, mis en place par nos prédécesseurs. Malgré cela, Ploërmel se porte plutôt bien, son développement démographique et économique le démontre.

Notre secteur est régulièrement en tête dans les statistiques URSSAF qui paraissent chaque trimestre pour la création des emplois salariés, notre taux de chômage est avec Vitré un des plus faibles de Bretagne, celui de notre région étant par ailleurs inférieur au taux national.

Ce ne sont pas des chiffres et des statistiques que j'invente, elles sont vérifiables par tout un chacun y compris par les oiseaux de mauvaise augure qui se plaisent à répéter que Ploërmel va mourir, que Ploërmel se meurt, que Ploërmel est mort...

J'ai lu récemment dans la presse que notre tissu commercial se tenait moins bien que celui de Guer, je préfère en sourire. Le rôle de notre commune a été reconnu au sein de la nouvelle communauté de communes, il est également reconnu au niveau du pays puisque Ploërmel obtient le qualificatif de pôle central dans le Schéma de Cohérence Territoriale.

Enfin, il est également reconnu par l'Etat puisque notre arrondissement administratif est maintenant dénommé Pontivy-Ploërmel. Cette reconnaissance est bien évidemment un honneur pour nous tous mais celle-ci est également un devoir.

En effet, nous devons assumer ce rôle et fournir à l'ensemble de nos voisins le niveau de service qu'ils sont en droit de réclamer. Pour cela, il nous faut une ville accessible et disponible, ce sont encore des axes à travailler.

Par ailleurs, votre municipalité met en place des chantiers pour les 15 années qui viennent avec l'aménagement de nouveaux quartiers : Réhumpol et la Noé Verte vont en effet considérablement changer notre ville à l'avenir.

Faire évoluer une collectivité c'est aussi permettre que d'autres puissent investir et se développer. Je ne vais pas vous refaire la liste des investissements réalisés ou à venir sur notre commune, mais cela représente de l'ordre de 100 millions d'euros et les grues ici ou là sur notre territoire vous en rappellent l'intérêt.

Alors oui, malgré les éternels pessimistes, je pense que ce mandat est et sera productif et que l'avenir de Ploërmel est tourné vers son rayonnement et son développement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2017 et de bonnes vacances.

Patrick LE DIFFON

Maire de Ploërmel
Président de Ploërmel Communauté
Conseiller Régional de Bretagne



Ploërmel Actualités n°24 - Juin 2017 - Directeur de la publication : Patrick Le Diffon
Comité de rédaction : Bernard Oger, Alain Hervé, Aurélie Le Moulec
Ont collaboré à ce numéro : adjoints et conseillers municipaux, services municipaux, associations
Crédits photographiques : Emmanuel Brthier (couverture) Yves Mainguy, Studio Niko, Ouest-France, Les Infos du Pays Gallo, UNICEF, Pixabay.com, Didier Ropers, Christian Geisselmann, Aga Tomaszek, services municipaux
Création du magazine : service Communication
Impression : ICP - P.A. La Lande du Moulin 2 - 56800 Ploërmel - Tirage : 5 500 exemplaires

Le cirque débarque à Ploërmel

Le Grand Cirque de Saint Pétersbourg vous présente son tout nouveau spectacle « Les stars du Cirque de Russie » !

Accompagné par le folklore des chants et des ballets Russes, laissez-vous emporter au pays des steppes et des Toundras, avec une pléiade d'artistes qui font la tradition et la renommée du cirque Russe à travers le monde.

Cette nouvelle création fait appel à des attractions acrobatiques de haut niveau, des gymnastes étonnants, des animaux surprenants, des clowns poétiques et hilarants et des invités inédits !

Trois représentations sont prévues le **mercredi 30 août**: 14h30, 17h et 19h30. Renseignements et réservations sur le site www.cirque-saint-petersbourg.com



Zoom sur les médaillés de Plumelec

Ouvert depuis 1973, l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail, anciennement appelé CAT) de Plumelec, qui dispose d'une annexe sur Ploërmel, a honoré trois Ploërmelais.

L'annexe de l'ESAT de Plumelec qui se situe à Ploërmel comprend une équipe espaces verts (création et entretien), ainsi que des activités de conditionnement : en sous-traitance d'une part, et en équipe intégrée en entreprise : ESAT hors les murs, d'autre part.

Trois Ploërmelais à l'honneur

Monsieur HUITRIC, madame RENARD et monsieur LE TURNIER ont chacun reçu une médaille du travail pour leur investissement au sein de l'ESAT de Plumelec. La ville de Ploërmel tient à les féliciter !



De gauche à droite : monsieur HUITRIC, madame RENARD et monsieur LE TURNIER.

Sortie du territoire d'un mineur : autorisation parentale nécessaire

Afin de renforcer la lutte contre le terrorisme, et protéger notamment les mineurs qui partent vers des pays en guerre, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs est entré en vigueur depuis le 15 janvier 2017.

Les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doivent être munis d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

La mairie ne délivre pas cette autorisation. L'AST prend la forme d'un formulaire CERFA n°15646*01 accessible sur le site internet www.service-public.fr et à remettre complété et signé au mineur.

L'AST est requise en cas de voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique ou centre de vacances) dès lors que le mineur voyage sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale.

Cyclistes en herbe, n'oubliez pas le casque !

Depuis le 22 mars dernier, le port d'un casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.



L'objectif de cette mesure souhaitée par le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) est de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant du vélo.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 135 €.

INFO

Le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05.

La gendarmerie lance « Stop Cambriolages »

Pour lutter contre les cambriolages, la Gendarmerie Nationale se met à l'aire 2.0 ! En lançant « Stop Cambriolages », elle espère bien lutter encore un peu plus contre les intrusions.

Cette application pour smartphone permet :

- d'apporter des conseils pratiques pour prévenir d'éventuels cambriolages
- de soutenir les victimes de cambriolage en rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages
- de faciliter l'inscription à « l'Opération Tranquillité Vacances »
- de localiser la brigade de gendarmerie la plus proche grâce au système de géolocalisation
- de diffuser des alertes en temps réel d'un risque potentiel et précis sous forme de notification.

Elle fait partie des différents dispositifs mis en œuvre par la gendarmerie du Morbihan pour lutter contre les cambriolages.

Comment télécharger cette application sur smartphone ?

- Depuis les plates-formes de téléchargement Google Play et Apple Store
- La page d'accueil qui s'ouvrira sera celle de la gendarmerie de l'HÉRAULT ou de L'AIN
- Aller sur MENU puis PERSONNALISATION. Dans le menu déroulant se porter sur : 56-Morbihan
- Enfin, accepter de recevoir des alertes par notifications pour être informé en temps réel.

5 jours pour déclarer une naissance

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant né en France. Elle est faite à la mairie du lieu de naissance. Si elle n'est pas effectuée dans un certain délai, une régularisation par voie judiciaire est nécessaire.

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle porte désormais ce délai à 5 jours contre 3 auparavant.

INFO

L'état civil de Ploërmel a enregistré 753 naissances en 2016.

PACS : bientôt en mairie

Dès le 1^{er} novembre 2017, toute la procédure du pacte civil de solidarité (PACS), actuellement du ressort des tribunaux d'instance, sera transférée aux mairies.

Le service état civil de la commune où résident les futurs partenaires sera désormais compétent pour enregistrer les déclarations, les modifications et les dissolutions de PACS.

Bal des pompiers le 14 juillet

Le centre de secours de Ploërmel sera à la fête le 14 juillet prochain ! Les Hommes du feu vont donner rendez-vous pour la Fête Nationale. Au programme : repas, soirée dansante sur parquet, et feu d'artifice.



Ça s'est passé !

Retour en images sur les temps forts de ces dernières semaines.

1 Cérémonie de citoyenneté

Les nouveaux majeurs inscrits sur la liste électorale de Ploërmel ont été reçus le 11 mars dernier par monsieur le maire. La cérémonie de citoyenneté qui s'est déroulée en présence de monsieur Mickaël DORÉ, sous-préfet, ainsi que du conseil municipal et des membres de la commission administrative, a rassemblé 54 jeunes sur les 137 conviés.



Véritable entrée dans la citoyenneté, cette cérémonie représente un moment solennel et républicain pour permettre l'appropriation par les jeunes, de la citoyenneté dans un lieu symbolique de la République. C'est également à cette occasion, que la première carte d'électeur, et le livret du citoyen ont été remis aux jeunes citoyens.



2 Cérémonie du 8 mai marquée par la présence d'un détachement militaire du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Coëtquidan-Vannes et par un lâcher symbolique de colombes.



3 Sébastien PIAT soutenu dans son combat contre la leucémie

Agé de 31 ans, Sébastien PIAT a parcouru la France sur son vélo pour lutter contre la leucémie et sensibiliser au don de sang et de moelle osseuse. Parti le 4 mai du Cannet (06), il a atteint Montceau les Mines (71) le 3 juin. Dans ce périple sportif, il a fait escale à Ploërmel le 24 mai.



4 Des assesseurs mobilisés !

Monsieur le maire et le conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement les assesseurs qui ont donné un peu de leur temps pour assurer la bonne tenue des bureaux de vote lors des élections présidentielle et législatives.



5 Les mamans à l'honneur

Monsieur le maire s'est rendu auprès de plusieurs générations de mamans à l'occasion de la Fête des Mères. À la maternité ou dans les Ehpad, Patrick LE DIFFON et ses élus leur ont rendu hommage !



Délivrance des cartes nationales d'identité.

Anticipez vos démarches !

Depuis le 1^{er} décembre 2016, de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sont entrées en vigueur. Ces nouvelles modalités doivent permettre de sécuriser la CNI, un titre valable 15 ans qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Suite à la phase expérimentale réalisée en région Bretagne, les usagers peuvent

Effectuez votre pré-demande en ligne

Il est désormais possible de remplir en ligne une pré-demande de carte d'identité, vous évitant ainsi de renseigner le formulaire papier lors de votre rendez-vous à la mairie. Ce dispositif concerne les premières demandes tout comme les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.



désormais effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales (dénommé DR). Dans le Morbihan, seules 28 communes sont habilitées, dont Ploërmel, Mauron, Guer et Malestroit pour le Nord-Est du département.



Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site internet dédié sécurisé : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et saisir votre état civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande de CNI vous est alors attribué et permet à l'agent en mairie de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre rendez-vous à la mairie.

La CNI est valable 15 ans depuis 2014. Vigilance si vous voyagez à l'étranger !

En 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans. Elle est donc prolongée automatiquement et reste valable 5 ans de plus, si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et que la carte était encore valide à la date du 31 décembre 2013.

Vous pouvez voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre carte ne corresponde pas à sa date réelle d'expiration. Pour savoir si ce pays accepte une carte d'identité valide mais facialement périmée, il convient de consulter la rubrique conseils aux voyageurs du site du ministère des affaires étrangères/entrée-séjour.

Cette nouvelle procédure entraîne une augmentation des demandes en mairie. Si le nombre de CNI délivrées à Ploërmel était de 645 en 2016, il devrait tripler en 2017 au regard des statistiques actuelles (à cela s'ajoutent les 721 passeports délivrés en 2016). Compte tenu du délai d'attente important observé dans les mairies habilitées pour obtenir un rendez-vous (2 mois environ pour Ploërmel), il est recommandé d'anticiper les démarches suffisamment tôt avant un voyage ou un examen pour lequel ce titre est nécessaire.

À Ploërmel, le service Population et citoyenneté accueille les usagers sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi (comptez entre 20 et 30 minutes par rendez-vous).



Projet d'extension du cimetière

La commission municipale « cimetière », en lien avec les bureaux d'études Univers et Servicad, a élaboré un projet d'extension du cimetière sur la réserve foncière d'environ 9 000 m² prévue à cet effet au Nord du cimetière existant.

La ville de Ploërmel souhaite s'engager dans un projet d'extension du cimetière pour les deux raisons principales suivantes :

- le cimetière, qui compte un peu plus de 2 200 concessions, arrive à saturation malgré la reprise chaque année de concessions par la commune (concessions non renouvelées à l'échéance, concessions en état d'abandon),
- répondre à l'évolution des pratiques funéraires en agrandissant l'espace cinéraire trop restreint. En effet, il comprend un espace « columbarium » aujourd'hui complet, et un espace « cavurnes » mais ne dispose pas de jardin du souvenir pour la dispersion des cendres.

Le projet a été élaboré au regard des contraintes du site (topographie en pente, voisinage résidentiel, etc.) et propose d'organiser l'ensemble de l'aménagement suivant deux axes :

- un premier axe Nord-Sud en lien direct avec le cimetière actuel (ouverture dans le mur Sud),
- un second axe en diagonal du site qui permettra à la fois de desservir l'ensemble du projet mais aussi de répondre à la problématique de nivellement tout en proposant une accessibilité aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de l'extension.

Les différents espaces sont traduits sur le plan de composition ci-dessous :

- la partie Est de l'allée en lien avec le cimetière existant sera destinée aux tombes avec caveaux ou pleine terre (environ 300),
- la partie Ouest recevra l'espace cinéraire paysagé comprenant le jardin du souvenir, les columbariums, les cavurnes ainsi que les ossuaires,
- la partie Nord accueillera également des cavurnes,
- la carré des enfants sera situé en partie plane à l'Est et en entrée de l'extension,
- l'espace technique sera positionné en entrée de l'extension,
- un parking d'une trentaine de places sera aménagé à l'angle de la rue de Fontilo,
- un préau sera envisagé au niveau de la jonction entre le cimetière existant et son extension pour permettre notamment la tenue de cérémonies,
- une clôture en treillis soudés délimitera le nouveau périmètre, renforcée par une haie d'arbustes.

Les riverains ont été conviés le 11 mai dernier à une réunion de présentation du projet. Préalablement à la réalisation des travaux, une enquête publique sera prochainement réalisée.



Projet de localisation de l'extension du cimetière



Composition générale de l'extension du cimetière



Enlèvement des tags visibles de la voie publique

En se baladant en ville, il n'est pas rare d'apercevoir un tag ici et là. Le plus souvent, il s'agit de « signatures » qui détériorent le support (public ou privé), « victime » de ces dégradations.



Pour y remédier, la ville de Ploërmel prend en charge le coût de l'intervention nécessaire à l'effacement de ces graffitis visibles de la voie publique.

Une demande est ensuite effectuée auprès des services techniques qui, pour les bâtiments privés, demande à son propriétaire de remplir et signer un document de décharge avant l'intervention.



Avant intervention

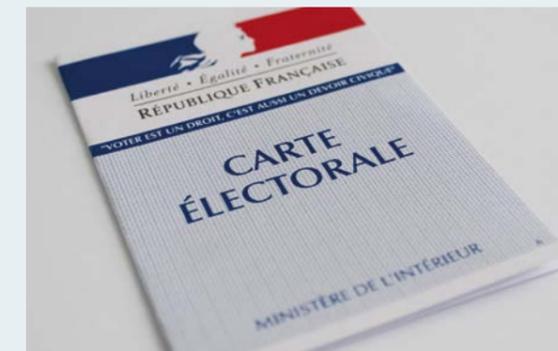
Après intervention

Une entreprise spécialisée est sollicitée une fois que la mairie dispose d'une quantité suffisante d'interventions permettant de prévoir deux campagnes annuelles (une journée par campagne).

Concrètement, le technicien procède à un sablage extrêmement fin permettant de dégrader le moins possible la surface concernée, quelle qu'elle soit.

Pour ce faire, la première démarche à effectuer est d'en avvertir la police municipale afin qu'elle constate la dégradation, et indique la procédure à suivre (dépôt de plainte notamment).

Carte électorale non reçue : signalez-vous en mairie



Chaque Ploërmelais inscrit sur la liste électorale de la commune a été destinataire cette année, par courrier, d'une nouvelle carte d'électeur. Toutefois, si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur et/ou votre propagande électorale lors des derniers scrutins, c'est sûrement en raison d'un changement d'adresse au sein de la commune qui n'a pas été signalé en mairie. Il convient alors de vous présenter dès que possible au service population et citoyenneté de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

2014–2016 : 3 premières années budgétaires délicates, pourquoi ?

Jacques MIKUSINSKI, 2^e adjoint au maire, en charge des finances, des ressources humaines et des systèmes d'information, dresse le bilan des finances municipales à mi-mandat.



Le contexte au 1^{er} janvier, les chiffres :

- 47 000 euros : situation de caisse pour débiter l'exercice 2014 (2 jours de trésorerie)
- Zéro euro = solde des indemnités d'assurances du sinistre du Sacré-Cœur (5,6 millions d'euros à l'arrivée de l'équipe précédente en 2008)
- 15 185 000 euros : solde de l'endettement ancien comportant en outre des emprunts à risque pour 3 millions d'euros. On rappellera qu'au 1^{er}/1/2008 la dette laissée était de l'ordre de 21 380 000 €.
- 2,1 millions d'euros = montant de l'annuité d'emprunts anciens à rembourser dans l'exercice 2014, soit plus de 25% du budget de fonctionnement.
- 650 000 euros c'était l'épargne nette prévue dans le vote du budget adopté avant le départ de l'équipe précédente et qui contribuait à l'investissement lancé pour 2014.
- 3 118 000 euros : montant des engagements d'investissement votés par l'ancienne équipe pour 2014
- 1 million d'euros : montant de l'emprunt supplémentaire à contracter pour réaliser ces investissements.

Les orientations à prendre pour assainir la situation financière :

- remonter le fonds de roulement et augmenter la trésorerie au quotidien,
- dégager de l'autofinancement pour pouvoir honorer les engagements 2014 et poursuivre une politique d'investissement sans accroître l'endettement déjà trop conséquent,
- relancer les capacités de financement pour les exercices à venir.

Les premières actions entreprises :

- réduction des charges de fonctionnement tout en maintenant les services à la population,
- lancement des actions pour développer les recettes, sans recourir à l'augmentation des taux d'imposition. Comment ? Par la reprise d'une politique de développement immobilier tant auprès des particuliers que des professionnels afin d'accroître les recettes en augmentant les bases d'imposition et non les taux.
- instauration d'une pause d'un an en 2015 et d'une modération en 2016 en matière d'investissement pour pouvoir mieux relancer ensuite.

Des mesures indispensables mais c'était sans compter sur les embûches en cours de route

- Les années 2014, 2015 et 2016 vont subir de plein fouet la baisse non programmée des dotations d'État (voir graphique ci-contre).

Le coût de la diminution des dotations pour contribuer au redressement national s'élèvera pour la période à 1 119 000€ (la baisse va encore s'accroître en 2017 et 2018 alors que l'État continue à transférer ses charges sur les collectivités : permis de construire, État civil... sans compenser le surcoût ou à minima).

- Les années 2014 et 2015 vont connaître en outre l'envolée des taux d'intérêt des emprunts contractés dans les années 2000 et indexés sur le Franc Suisse. La parité entre les monnaies se détériore et les taux d'intérêts des emprunts non sécurisés vont atteindre 23 %.



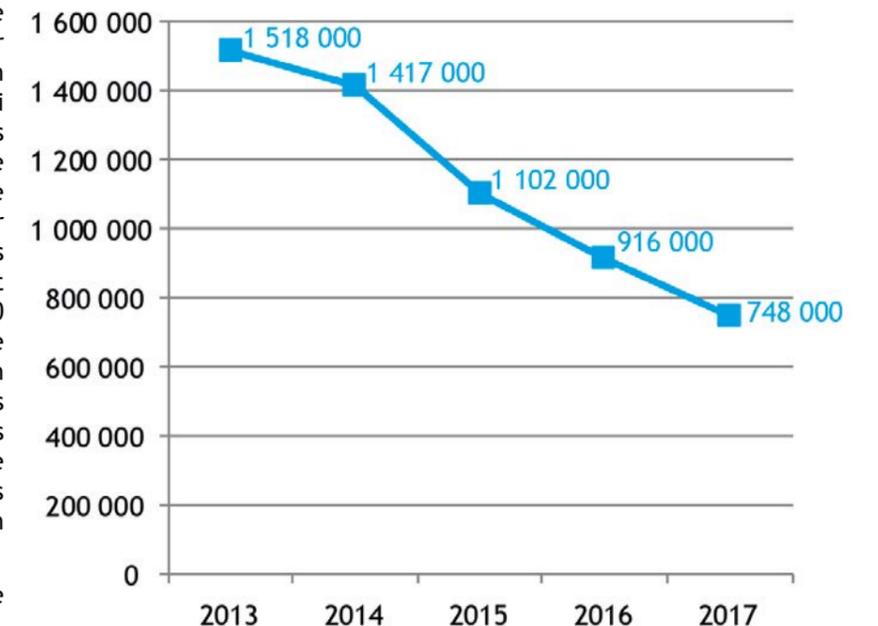
La commune a négocié le rachat de ces emprunts toxiques afin de ramener les taux de 23 à 3,5% au moyen d'un nouvel emprunt mais a subi l'application de pénalités prévues aux termes du contrat antérieur. Le nouveau taux d'intérêt ajouté à l'aide du fonds de soutien de l'État étalée sur 15 ans augmente l'endettement mais permet de diminuer immédiatement les échéances annuelles de 300 000 euros sans augmenter la durée de remboursement de 15 ans. En septembre 2015, les taux exorbitants générant d'énormes frais financiers ont cessé de s'appliquer. La commune sort du piège, les emprunts toxiques ont disparu et font place à un endettement sécurisé.

Les efforts de gestion vont permettre de porter, dès la fin de 2014, l'épargne nette prévue de 650 000 à 1 294 000€ et remonter le fonds de roulement de 47 000€ à 954 000€.

Ils se poursuivront au-delà. L'année 2015 sera marquée par la limitation des investissements réalisés et dès 2016 comme programmé antérieurement, la relance sera au rendez-vous.

Au bilan : Trois équilibres difficiles à réaliser mais la politique menée aura permis de ne pas augmenter les taux d'imposition et d'éviter le recours à une politique d'emprunt effrénée qui conduit comme dans un passé très antérieur à détraquer les décennies suivantes.

2017 : Le budget primitif voté pour 2017 consacre une relance plus conséquente des investissements pour un montant avec les reports d'achèvement de 2016 de l'ordre de 4 133 000€. Il faudra néanmoins rester constamment sur ses gardes et suivre le quotidien avec vigilance.



■ Dotations de l'État



Noé Verte : désignation d'un aménageur

Depuis le 28 avril dernier, EADM, société d'économie mixte basée à Vannes, est désignée comme l'aménageur du projet d'aménagement de la Noé Verte.

Les missions confiées à EADM couvrent l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation du projet qui a été approuvé par le conseil municipal en novembre 2015.

EADM conduira toutes les études et travaux avec les entreprises qui seront désignées. Il devra notamment viabiliser et commercialiser les lots et ilots en vue d'accueillir les futurs habitants de ce quartier en construction. La gestion administrative, technique et financière de l'opération lui incombe désormais.

La ville de Ploërmel suivra de près ces futurs aménagements en étant présente aux comités de pilotage, et le conseil municipal sera sollicité tous les ans pour valider les bilans annuels.



Les travaux de réalisation de la voie de desserte de la Noé Verte ont commencé début juin : c'est l'une des premières étapes du programme d'aménagement du futur quartier. La voie sera praticable courant septembre.

Demande d'autorisation pour travaux et occupation du domaine public



Le permis de stationnement autorise l'occupation du domaine public sans emprise au sol comme par exemple :

- installation d'un échafaudage ou de palissade lors d'un ravalement de façade,
- pose de benne à gravats sur le trottoir,
- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),
- stationnement provisoire d'engin (grue, camionnacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la police municipale au 02 97 73 20 90 ou directement sur place, rue du 12 juin 1944.

Si le chantier impacte le sol comme la création d'un nouvel accès, la demande d'une permission de voirie doit être faite auprès des services techniques au 02 97 73 58 40 ou directement sur place, dans le P.A. du Bois Vert.

Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'arrêt de circulation.

Amélioration de l'habitat : prolongation jusqu'en décembre 2017

Derniers mois pour obtenir jusqu'à 80% d'aides pour vos travaux de rénovation !

Puis-je bénéficier de ces aides ?

1. Je suis propriétaire de mon logement.
2. Mon logement a été construit il y a plus de 15 ans.
3. J'envisage de faire réaliser mes travaux par un professionnel du bâtiment.
4. Je vérifie auprès des services de SOLIHA que je ne dépasse pas les plafonds de ressources.

Plafonds de ressources ANAH :

Nombre de personnes	Très modestes « ANAH »	Modestes « ANAH »
1	14 360	18 409
2	21 001	26 923
3	25 257	32 377
4	29 506	37 826
5	33 774	43 297
Par pers. supp.	+ 4 257	+ 5 454

Une démarche simple

1. Je contacte SOLIHA Morbihan au 02 97 40 96 96 pour vérifier mon éligibilité et monter un dossier.
2. Un technicien SOLIHA se déplace à mon domicile pour :
 - réaliser un diagnostic technique,
 - définir un programme de travaux.
3. En fonction du programme de travaux, je transmets les devis des artisans à SOLIHA.
4. J'attends les accords des différents financeurs pour commencer mes travaux.
5. Je reçois les subventions qui m'ont été accordées.

Pour contacter SOLIHA

Tous les vendredis de 10h à 12h à l'Hôtel de ville.
Tous les jours par téléphone au 02 97 40 96 96.

BON À SAVOIR

1) Depuis le 1^{er} mars 2017, les seuils de recours à l'architecte sont modifiés. Le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les personnes physiques (particulier, par exemple) ou les exploitations agricoles (qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes) dans les cas suivants :

- une construction à usage autre qu'agricole (par exemple, une maison individuelle) dont la surface de plancher n'excède pas 150 m²,
- une construction à usage agricole dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m²,
- des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont à la fois la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2 000 m².



INFO

Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures ? Vous ne savez pas par où il faut commencer ? RENOV Info Service est votre interlocuteur et vous accompagne dans votre projet de rénovation ou d'acquisition, quel que soit votre statut et vos revenus.

Plus d'infos :

- Permanence du conseiller RENOV Info Service : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Tél. 02 97 74 30 95
Mail : conseiller@renov-info-service.bzh
- Centre d'activités de Ronsouze à Ploërmel
- Un point RENOV Info Service est également présent à l'hôtel de ville.

Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de recourir à un architecte pour les projets d'extension d'habitation, conduisant soit la surface de plancher, soit l'emprise au sol de l'ensemble, à dépasser l'un de ces plafonds.

2) Depuis le 1^{er} mai 2017, il faudra faire appel à un architecte pour établir le projet architectural, paysager et environnemental d'un lotissement soumis à permis d'aménager, à partir de 2 500 m² de surface de terrain à aménager.

3) Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec le service urbanisme de la ville du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 02 97 73 20 96. Ploërmel Communauté propose des conseils gratuits sur RDV par un architecte. Vous pouvez prendre contact avec le service instructeur au 02 97 73 20 97.



Actualités de vos commerçants / artisans



Nouveautés

Le Trésor d'Anaïs

Activité : dépôt-vente spécialisé en puériculture (vêtements pour enfant de 0 à 10 ans, équipements divers, jouets, livres et vêtements de grossesse)

Ouverture : les lundi et jeudi de 14h à 18h, les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h30 à 18h.

Adresse : 14 rue de la Gare
Contact : anaisb56@hotmail.fr

Tryba

Activité : vente de fenêtres, portes, volets, portes de garage

Ouverture : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Adresse : 6 rue de la gare
Contact : 02 90 79 80 33

La Friperie

Activité : vente de vêtements d'occasion

Ouverture : le mercredi de 9h à 19h, et le samedi de 10h à 19h

Adresse : 3 rue du Sénéchal Thuault
Contact : 06 68 40 51 48

Loulou Castor

Activité : vente de jouets en bois

Ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Adresse : 14 rue du Val
Contact : 06 14 31 96 56

Cassiopée Agencement

Activité : cuisine et ameublement d'intérieur

Adresse : place La Mennais
Contact : 06 33 93 04 92 ; carole@cassiopée-agencement.fr

BCA Carrelage

Activité : chapes traditionnelles, pose de carrelage (sols et murs) tous formats, terrasses, douches à l'italienne, etc.

Adresse : 20 rue Joseph Guillo
Contact : 06 76 38 60 26 ou 06 60 36 08 06

Darty

Activité : vente d'appareils électroménagers

Ouverture : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Adresse : avenue de la Morichais

L'Atelier

Activité : espace mutualisé d'artisans créateurs

Ouverture : le mardi/mercredi, de 14h à 18h30, et le jeudi/vendredi, de 10h à 18h30

Adresse : 15 rue du Val

Actuellement L'Atelier accueille 10 artisans proposant :

- Relooking de meubles et création d'objets déco
- Lampes et luminaires
- Tapisserie d'ameublement chaises, fauteuils, coussins
- Créations de meubles indus et objets de déco

- Couture : accessoires pour la maison / création de vêtements femmes et enfants

- Création de bijoux, cartes, papeterie

Deux artistes font également une exposition de peintures

Des stages de tapisserie d'ameublement et relooking de petits meubles sont aussi organisés.

Benevic

Activité : vente en ligne de vêtements féminins

Adresse : www.benevic.fr
Contact : 06 69 90 06 93

Ouverture à venir

Domino's Pizza

Activité : vente de pizzas

Adresse : rue du Val



Changements d'enseigne

Newco (ex Styleco)

Activité : vente de vêtements, objets de décoration intérieure, et

cosmétiques

Ouverture : du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (journée continue le samedi)

Adresse : 13 Place de la Mairie

Contact : 02 97 74 06 81

Kidiliz (ex Firmin et Lison)

Activité : vente de vêtements pour enfants

Ouverture : le lundi de 14h à 19h, et du mardi au samedi de 10h à 12h, et de 14h à 19h

Adresse : 7 rue Général Dubreton

Contact : 02 97 74 03 10

Pimkie (ex Mim)

Activité : vente de vêtements et accessoires pour femmes

Ouverture : du lundi au samedi, de 9h30 à 19h

Adresse : Zone Cale du Lac

Contact : 02 97 75 85 97

Déménagements

Optic 2000

Activité : opticien, lunetier

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h, et les vendredi/samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Adresse : 5 place La Mennais

Contact : 02 97 74 04 25

Audika

Activité : vente d'appareils auditifs

Ouverture : du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Adresse : 7 place La Mennais

Contact : 02 97 74 33 26

Esthétique Cécile Bouit

Activité : esthéticienne

Adresse : Galerie du Trait d'union

Biocoop Seve

Activité : magasin bio

Ouverture : le lundi de 14h à 19h, du mardi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Adresse : 59 bis, boulevard Laënnec

Contact : 02 97 74 34 14 ; coopseve@orange.fr

ETS Thierry Lorant

Activité : réparation de téléviseurs

Ouverture : le lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h à 18h30, et le samedi de 8h45 à 12h

Adresse : 10 bis rue F. Forest, centre alpha

Contact : 02 97 74 07 10

Vous installez un nouveau commerce à Ploërmel ou vous déménagez ? Contactez-nous à magazine@ploermel.com

Agenda

Marché hebdomadaire

maintenu le 14 juillet.

Braderie des commerçants : 21 et 22 juillet 2017.



Foire Saint Denis

cette année, votre traditionnelle Foire St Denis se déroulera sur deux jours, à savoir les dimanche 15 et lundi 16 octobre 2017.

Marché de Noël : du 1^{er} au 3 décembre 2017.



« J'aime mon Marché » : nouveau succès !

En 2016, l'opération a connu un vif succès, la ville de Ploërmel a donc souhaité la renouveler en 2017. Le 19 mai dernier, clients et commerçants du marché se sont retrouvés pour une matinée à l'ambiance conviviale. Pour l'occasion, des sacs et crayons personnalisés à l'image de l'événement ont été offerts aux fidèles clients du marché, tandis que des dégustations leur étaient également proposées.



« Ma boutique à l'essai » : premier magasin inauguré !

Après le lancement de l'appel à candidature de « Ma Boutique à l'Essai » en octobre 2016, la ville de Ploërmel a inauguré son premier magasin !

« Le Trésor d'Anaïs », c'est le nom de la boutique retenue dans le cadre du dispositif, et installée au 14 rue de la gare. À sa tête ? Anaïs BASTIAN. La jeune femme originaire de Mauron a ouvert son magasin le 9 mars dernier. Ce dépôt-vente spécialisé dans la puériculture, propose des vêtements pour enfant de 0 à 10 ans, des équipements divers mais également des jouets, livres et même des vêtements de grossesse. Si les dépôts se font sur rendez-vous, le magasin quant à lui est ouvert les lundi et jeudi de 14h à 18h, les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h30 à 18h. Renseignements : anaisb56@hotmail.fr

Étaient éligibles à cette opération, toutes les créations d'activités commerciales ou artisanales à l'exclusion des activités suffisamment représentées en centre-ville. Le projet se devait donc d'être innovant et/ou complémentaire à l'offre commerciale existante. Le porteur de projet a été dans un premier temps, amené à remplir un dossier de candidature. Il a pu bénéficier par la suite, d'un accompagnement dans le montage de son dossier et d'une expertise par les partenaires de l'opération « Ma boutique à l'Essai ». Une fois retenu par le comité de sélection, le commerçant pouvait bénéficier d'un loyer négocié et d'un suivi par l'ensemble des partenaires de l'opération. Si le test est réussi, *Le Trésor d'Anaïs* pourra pérenniser son activité et conserver le local. Ainsi l'idée est d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques en centre-ville. Une réflexion sur l'ouverture d'une seconde boutique à l'essai est actuellement en cours. Les propriétaires de locaux commerciaux vacants et porteurs de projets qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur le dispositif, peuvent dès à présent contacter Emilie JOUANNO à la ville de Ploërmel : e.jouanno@ploermelcommunaute.com ; 02 97 73 20 79.



Une opération dynamisante

L'opération « Ma Boutique à l'Essai » a pour objectif, d'accueillir un nouveau commerçant afin qu'il y teste son activité durant une période initiale de 12 mois. Pour ce faire, la ville de Ploërmel a identifié un local vacant en cœur de ville.

Ploërmel a identifié un local vacant en cœur de ville.

Transport scolaires : du changement dans vos démarches

À compter de la rentrée prochaine, la ville de Ploërmel ne gèrera plus le transport scolaire, c'est Ploërmel Communauté qui s'en charge.

Rien ne change pour vos enfants, seul le lieu des démarches est différent. Afin d'harmoniser et de mutualiser les moyens, ce nouveau service est désormais basé à Josselin.

Ploërmel conserve toutefois sa particularité de découpage : le sud-ouest de la ville est gérée à Guer par l'Oust à Brocéliande Communauté, tandis que le reste de Ploërmel est géré à Josselin par Ploërmel Communauté.



Pour toute demande d'information, le service transport scolaire est à votre disposition via son adresse mail : transportscolaire@ploermelcommunaute.bzh ou par téléphone au 02 97 22 24 90.

Le règlement peut par voie postale à : PLOËRMEL COMMUNAUTÉ, Service Transport Scolaire, 3 rue des Remparts BP14, 56120 JOSSELIN cedex.

Il peut aussi s'effectuer directement lors des permanences (pour éviter les files d'attente, privilégiez le paiement par courrier) qui se dérouleront du 16 au 18 août sur les sites de Mauron, Ploërmel* et la Trinité-Porhoët, et du 21 au 25 août sur le site de Josselin.

• Pour le Sud-ouest de la ville (les villages signalés en bleu sur la carte)

Pour contacter le service, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- par courrier au Centre Ressources de Guer, 4 avenue du Général De Gaulle, 56380 Guer
- par mail : transports@oust-broceliande.bzh
- par téléphone au 02 97 75 29 10 ou 02 97 22 59 31

Les permanences auront lieu à partir du 10 août. Retrouvez l'ensemble du planning sur www.oust-broceliande.bzh

• Tarifs et règlement

Tarif pour l'année	
Plein tarif	135 €
Tarif réduit (3 enfants utilisateurs du transport en Morbihan)	107 €
Hors secteur	165 €
Interne (lundi matin et vendredi soir)	75 €

Les tarifs en vigueur par élève et pour l'année 2017/2018 sont les suivants :

Le règlement peut directement se faire par le biais d'un envoi postal (chèque à l'ordre du Trésor Public). Pensez à accompagner ces documents d'une enveloppe timbrée pour l'envoi de votre titre de transport.

* Permanences de Ploërmel : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à l'hôtel de ville.



L'école au coeur de l'actualité

Un groupe scolaire en projet

Les écoles Françoise Dolto et Jules Verne sont aujourd'hui obsolètes et auraient besoin de travaux d'amélioration et de réhabilitation conséquents. C'est pourquoi la ville de Ploërmel travaille actuellement au rassemblement des deux écoles, en un groupe scolaire. Les élus et le service enfance/jeunesse ont d'ores et déjà visité quatre groupes scolaires récents, implantés dans le Morbihan, les Côtes d'Armor et en Loire Atlantique. La réflexion se poursuit afin de déterminer d'ici la fin de l'année 2017, le futur site d'implantation et de lancer les études en lien avec le site choisi. L'objectif pour les élus est par ailleurs de programmer une ouverture du groupe scolaire à la rentrée 2021.

Inscription dans les écoles : pensez-y !

Pour les enfants qui feront leur entrée à l'école dans le courant de l'année scolaire 2017/2018, l'inscription doit se faire avant la rentrée de septembre. Pour toute information complémentaire, contactez le service enfance, jeunesse situé à l'hôtel de ville, au 02 97 72 33 08.



Place aux vacances pour le Coup de Pouce !

Le club Coup de Pouce intervient auprès d'élèves de CP. Lancé en 2016 pour favoriser la réussite scolaire, le club dressait son 2^e bilan le 8 juin dernier, et recevait le 9 juin, les enfants ainsi que leurs parents. Chacun a reçu un diplôme valorisant son assiduité, mais également un cahier d'activités pour les vacances ainsi qu'un livre de lecture.

Consultation UNICEF : la ville rebondit sur les résultats

En partenariat avec le comité local de l'UNICEF, la ville de Ploërmel a sollicité l'ensemble des établissements scolaires pour répondre à une consultation lancée par UNICEF France. Ils ont tous répondu présent avec 1 à 2 classes par école.

Pendant plus d'un mois, ce sont donc 600 enfants et adolescents qui ont répondu à des questions relatives aux droits de l'enfant, à leur vie de tous les jours, mais aussi à leur éducation, leurs loisirs, ainsi qu'à leur santé. Les élus municipaux tiennent d'ailleurs à remercier les enseignants ainsi que les enfants et adolescents pour leur implication tout au long du projet.

Parmi l'ensemble des réponses apportées, la ville de Ploërmel a souhaité se saisir des données les plus frappantes afin d'effectuer un travail de sensibilisation et de prévention auprès des élèves et de leur famille. Deux documents ont été édités pour les élèves en fonction de leur tranche d'âge (certaines questions ne figurant pas sur le questionnaire des primaires) : l'un pour les plus grands (voir ci-après), l'autre pour les plus jeunes.



L'équipe UNICEF Ploërmel cherche à s'étoffer en recrutant de nouveaux bénévoles. Les missions sont ponctuelles et ne demandent pas d'assiduité hebdomadaire. Si vous avez du temps, si vous êtes sensible à la situation des enfants dans le monde, si vous aimez intervenir dans les écoles, ou si vous avez la fibre commerciale, n'hésitez pas à rejoindre le comité local en contactant madame ARDOUIN par mail : ger.ardouin@wanadoo.fr.

LES CHIFFRES CLÉS À PLOËRMEL *



DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS APPARTIENNENT À UN OU PLUSIEURS RÉSEAUX SOCIAUX.



DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS NE SE SENTENT PAS VRAIMENT VALORISÉS PAR CES CONTACTS.



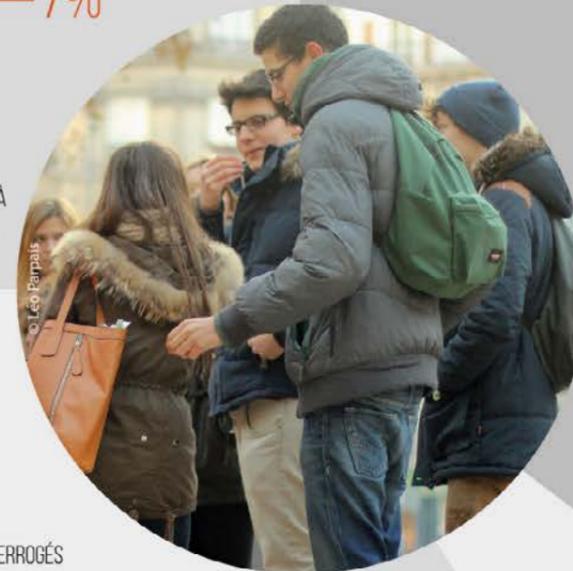
DES ADOLESCENTS INTERROGÉS ONT DÉJÀ CONSOMMÉ DE LA DROGUE.



DES ADOLESCENTS INTERROGÉS AFFIRMENT QU'ILS PEUVENT SE PROCURER FACILEMENT DE L'ALCOOL DANS LES COMMERCES.



DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS AFFIRMENT AVOIR DÉJÀ ÉTÉ AGRESSÉS OU HARCELÉS SUR INTERNET.



DES ADOLESCENTS INTERROGÉS CONSOMMENT DE L'ALCOOL ET RECONNAISSENT AVOIR ÉTÉ EN SITUATION D'IVRESSE.



DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS SAVENT AVOIR DROIT À UNE FAMILLE, À ÊTRE ENTOURÉS ET PROTÉGÉS.



DES ADOLESCENTS INTERROGÉS ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS AUX DANGERS DU TABAC ET DE LA DROGUE.



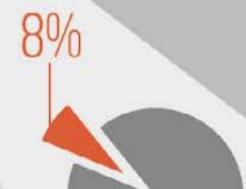
DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS AFFIRMENT QU'ILS SONT RESPECTÉS PAR LES ADULTES ET LES AUTRES ENFANTS.



DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS SE SENTENT EN SÉCURITÉ CHEZ EUX.



DES ENFANTS ET ADOLESCENTS INTERROGÉS REGARDENT DES ÉMISSIONS RÉSERVÉES AUX ADULTES OU QUI NE SONT PAS ADAPTÉES À LEUR ÂGE.



DES ADOLESCENTS INTERROGÉS ONT TENTÉ DE SE SUICIDER.

* L'étude a été faite dans les écoles, les collèges et les lycées de Ploërmel. Pour plus de facilité et pour obtenir des statistiques fiables sur ce que pensent les jeunes fréquentant nos établissements, qu'ils soient de Ploërmel ou non, tous les participants ont indiqué le code INSEE de la ville de Ploërmel.

Par « Ploërmel » Il faut donc comprendre « Pays de Ploërmel et plus... ».



L'été est arrivé, le plan canicule est lancé

Chaque année, le « Plan National Canicule » est mis en place du 1^{er} juin au 31 août. Ce dispositif peut être activé par le Préfet, en cas de fortes chaleurs.

Afin de sensibiliser et de protéger les populations des conséquences sanitaires d'une canicule, la ville de Ploërmel tient à jour un registre des personnes âgées et/ou handicapées vivant seules à leur domicile.

Pour bénéficier du plan dès sa mise en place, il suffit de s'inscrire dès à présent auprès du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de Ploërmel.

Si une personne en difficultés est portée à votre connaissance, vous pouvez aussi le signaler auprès du CCAS de Ploërmel, ainsi en cas de risques exceptionnels et du déclenchement du plan Canicule, toutes les personnes inscrites sur ce registre seront directement

contactées par les services sociaux et sanitaires.

L'inscription est facultative et peut-être faite par un tiers (famille, voisins, aide à domicile). La personne conserve un droit d'accès et de rectification des informations et des catégories de services destinataires du registre en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Renseignements et inscriptions : CCAS de Ploërmel : 26, rue du Général Leclerc à Ploërmel, Tél. 02 97 73 20 75, mail : ccas@ploermel.com



Connaissez-vous « DU LIEN AU QUOTIDIEN » ?

Géré par le CCAS, le service à destination des seniors, dispose de plusieurs spécialités.

• Un service de transport en minibus

Plusieurs circuits de déplacements du centre-ville vers le marché sont proposés aux personnes âgées ploërmelaises isolées et sans moyens de transport.

• Un service de visite à domicile

Toutes les semaines, l'animatrice se rend chez les personnes isolées pour des temps d'écoute et de paroles, de promenade ou des ateliers individuels de mémoire ou d'écriture.

• « LE LIEN DU JEUDI » : après-midi pour les personnes âgées

Chaque jeudi après-midi, les seniors se réunissent au pôle social pour jouer ou participer à des activités créatives manuelles telles que tricot, carterie mais aussi des ateliers mémoires et ludiques proposés par l'animatrice.



• Des activités ponctuelles intergénérationnelles

Plusieurs ateliers avec les enfants de la maison de l'enfance, les seniors du « Lien du jeudi », les bénévoles de la Croix Rouge ou les résidents de Kerelys, ont été proposés pour créer des Cartes de vœux au profit du Téléthon, mais aussi des assiettes de l'Avent pour la Croix Rouge, ou encore des Petits poussins pour la chasse à l'œuf destinés aux enfants de la maison de l'enfance.



• Des sorties mensuelles :

De nombreuses sorties sont proposées tout au long de l'année. Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS au 02 97 73 20 75 ou au 06 74 44 47 77. Programmé des activités à venir :

Mercredi 5 juillet	Parc animalier de Branféré.	24€
Jeu 24 août	Journée à Saint Malo.	24€
Mercredi 30 août	Le Musée de l'École d'Autrefois à Saint Nicolas du Pelem (22).	24€
Mardi 12 septembre	Journée en bord de mer à Arradon.	12€
Mardi 24 octobre	Musée des Vieux Métiers à Lizio.	12€

« À tout âge, faire société »

Tel est le thème national de la Semaine Bleue. Cet événement est l'occasion pour les acteurs travaillant régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent de renforcer les liens entre les générations.

Pour répondre à ce thème, les différentes structures ploërmelaises ont décidé d'une action commune autour « du jeu » et ont choisi de l'intituler « JOUONS ENSEMBLE ».

Cette action se déroulera tout au long du mois d'octobre dans les différents établissements.

- « JOUONS EN GRAND » à l'Ehpad Saint Antoine le mardi 3 octobre
- « CONCOURS DE BELOTE » à l'Ehpad le Clos des Tilleuls le jeudi 5 octobre
- « QUIZZ MUSICAL » à l'Ehpad Kerelys le mardi 10 octobre
- « LOTO DES ODEURS » à la Résidence Kandelys le mardi 17 octobre
- SORTIE À LIZIO : VISITE DU MUSÉE DES VIEUX MÉTIERS le mardi 24 octobre.



Atelier intergénérationnel organisé lors de l'édition 2016.

Les nouvelles de St Antoine

Les résidents se la coulent douce !

Pour la 2^e année, l'Ehpad St Antoine a organisé début juin, un séjour-vacances de 4 jours dans un gîte adapté aux personnes à mobilité réduite à St-Molf, près de Guérande. 13 résidents ont pu s'y rendre, accompagnés de 7 accompagnateurs dont une infirmière et un cuisinier. Au programme : visite de Guérande, balade en chalands dans les marais salants, visite de Piriac en petit train, et restaurant en bord de mer.

Préparez-vous pour la kermesse !

Le dimanche 10 septembre, l'Ehpad St Antoine organise la 6^e édition de sa kermesse annuelle. Les familles et amis des résidents sont invités à déguster un repas maison confectionné par les cuisiniers. Dès 14h, les stands de jeux et buvette installés dans le parc de l'établissement sont ouverts à tous : pêche à la ligne, pétanque, balade en poney, château gonflable... Les bénéfices de cette journée permettent de financer des projets d'animation pour les résidents. Venez nombreux !



Agenda : que feront les résidents cette année ?

Depuis 2012, les agents de l'Ehpad St Antoine, désireux de s'investir dans l'animation, peuvent intégrer la commission « Animation ». L'objectif ? Organiser les grands projets d'Animation de l'année.

En 2017, après une journée au Château de Kerguhenec, une journée découverte de Nantes (petit train, restaurant et visite des Machines de l'Île de Nantes), une sortie au Tropical Parc à St-Jacut les Pins et une journée à la ferme (visite et repas champêtre), les résidents pourront :

- Profiter d'un déjeuner-croisière au Lac de Guerlédan le 10 septembre,
- Visiter les illuminations de Noël à Rochefort-en-Terre courant décembre.

Composée d'une animatrice et de cinq agents volontaires, la commission « Animation » est complétée au quotidien par des sorties et activités telles que des travaux manuels, des ateliers de mémoire, ou encore du jardinage.

Les cuisiniers agitent les papilles des résidents !

Les cuisiniers de l'Ehpad St Antoine proposent régulièrement aux résidents, de voyager en élaborant un repas à thème. Les deux derniers repas ont rencontré un véritable succès : repas malgache et repas marocain. À venir : le traditionnel cochon grillé !

Contact - Ehpad Saint Antoine
1 avenue Chateaubriand

Mail : directionehpad@ploermelcommunaute.com
Tél. : 02 97 74 04 20



Arth Maël en mode été

La saison culturelle d'été organisée par Ploërmel Communauté s'étend sur plusieurs communes du territoire. Parmi les différents temps forts qui auront lieu du 1^{er} juillet au 27 août, cinq se dérouleront à Ploërmel. À vos agendas !

MAJID BEKKAS

Samedi 1^{er} juillet - 21h
Salle La Mennais,
Ploërmel



Un projet inédit de Rencontre-Création où l'école de musique de Ploërmel Communauté invite un musicien marocain de renom : Majid Bekkas. Les influences du gospel, du blues, de la bossa nova, de la samba, de la musique arabe et contemporaine, donneront à cette soirée une dimension universelle de la musique d'aujourd'hui. Le travail de création et de conception est réalisé par Pascal Courtel, professeur à l'école de musique.

SOIRÉE REGGAE AVEC SUNVIZORS & VANUPIÉ, ET DJ DEXORA EN 1^{ÈRE} PARTIE

Vendredi 21 juillet - 20h
Lac au Duc, Taupont-Ploërmel



Sunvizors - Dès les premières notes de « Colors » ouvrant sur le titre éponyme à l'album on plonge dans un Reggae mêlé de sonorités Dub, Trip-Hop, Soul et Electro-Pop, avec la superbe voix de Joy D., à la fois douce, tendre et rocailleuse à souhait.

Vanupié - Téméraire et impertinent, Vanupié aime faire raisonner ses airs reggae dans le métro parisien et s'amuse à interpeler les passants, à les détourner de leur trajet pour les inviter, le temps d'un instant, à voyager avec lui. Après avoir été remarqué auprès d'artistes tels que Matthieu Chedid ou Keziah Jones, il prend le parti de se consacrer à ses compositions en lançant sa carrière solo.



SIOBHÁN OWEN

Vendredi 28 juillet - 21h
Église St Armel, Ploërmel

Cette chanteuse australienne de renommée mondiale, à la voix éthérée et la harpe apaisante,

interprétera les titres de son nouvel album *Entwined* et contera quelques-unes de ses aventures autour du monde ! Née au Pays de Galles d'un père Gallois et d'une mère Irlandaise, elle mélange parfaitement son héritage Celtique et les influences issues de sa formation classique...

DAÑS ER JEKO

Vendredi 11 août - 21h
Place d'Armes, Ploërmel



Dañs Er Jeko est un groupe de quatre musiciens installés en Bretagne. Chacun d'entre eux, dans sa démarche individuelle artistique a une pratique du métissage musical et de la fusion avec les musiques d'Afrique, du Brésil, de Cuba et le chant Breton... La création du groupe s'est donc faite autour de cette idée et avec l'envie de proposer un répertoire original.



LA FÊTE DE LA SAINT ARMEL

Samedi 19 août - 21h30
Place de la gare,
Ploërmel

L'auteur-compositeur britannique Robin Foster est multi-instrumentiste. Ses influences se distinguent par petites touches : Talk Talk, Sigur Ros, New Order ou The Smiths. Mais

d'autres inspirations nourrissent aussi son « post-rock cinématique » : les images de Michael Mann, Ridley Scott et David Lynch ; les musiques d'Ennio Morricone aussi. Le cinéma et la télévision occupent une place de choix dans la B.O. personnelle de Robin Foster, on en trouve naturellement la marque dans ses musiques. On les retrouve ainsi au générique de nombreuses séries françaises et US, et dans un certain nombre de publicités.

En fin de soirée, les sonorités de Robin Foster et les crépitements d'un feu d'artifice s'entremêleront, pour vous proposer un bouquet final grandiose !

CIRCUIT ARTS ET PATRIMOINE : EXPOSITIONS DU 8 JUILLET AU 27 AOÛT

Cloître des Carmes, Ploërmel : du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 17h
Association « Contraste », photos de la voie (ou)verte

Chapelle Bleue, Ploërmel : les mercredi, jeudi, samedi, et dimanche de 14h à 19h, et le vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h

Ortaire de COUPIGNY
Christian HALNA DU FRETAY
Vytautas KARCIAUSKAS

Naomi SHEED

Tribunal, Ploërmel : les mercredi, jeudi, samedi, et dimanche de 14h à 19h, et le vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h

« Les bruits de la passion » d'Hocine HADJALI. L'artiste vous propose un voyage autour des instruments de musique du monde entier !

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur www.ploermelcommunaute.bzh

Circuit
ARTS &
PATRIMOINE
Expositions

DU 8 JUILLET AU 27 AOÛT 2017

Des artistes : Christian HALNA DU FRETAY - Naomi SHEED
Ortaire DE COUPIGNY - Vytautas KARCIAUSKAS
Des expositions : Olivier de Clisson et ses forteresses
Les bruits de la passion - Sur la voie (ou)verte

Chapelle Bleue, Ploërmel // Tribunal, Ploërmel
du mercredi au dimanche : 14h - 19h & vendredi : 10h - 13h
Cloître des Carmes, Ploërmel
du lundi au vendredi : 9h - 19h & samedi : 9h - 17h
Office de Tourisme, Josselin
du lundi au dimanche : 10h-18h

Entrée libre

www.ploermelcommunaute.bzh

Pôle Culturel
Tél : 02 97 74 08 21

PLÖERMEL
COMMUNAUTÉ

Retour sur le centenaire de 1917

Le 10 juin dernier, une conférence de l'historien Michel GEFFROY, intitulée « 1917, année cruciale...la bataille du chemin des Dames » a eu lieu à la Chapelle Bleue. Le conférencier a abordé dans les détails le combat offensif du printemps 1917, son contexte général et ses conséquences pour l'issue du conflit.

Un temps musical avec Marc BIDERBOST et Cédric MOUSSEAU, accompagnés par l'École de Musique de Ploërmel Communauté, les écoles de musique Forum de Guillac et Créason de Mauron, ainsi que les Kilt Brothers, a clôturé cet après-midi de « mémoire »...



CENTENAIRE DE 1918 : APPEL À COLLECTAGE

Entre 1914 et 1918, avait lieu la Première Guerre Mondiale, le centenaire de 1918 sera

donc l'occasion de célébrer l'armistice, lors d'une soirée de la Victoire le 10 nov. 2018. Dans ce cadre, un DVD sera réalisé et la ville de Ploërmel lance un appel à tous ses habitants: partez à la recherche de vos archives familiales afin de remonter le temps grâce à vos photos, cartes postales, lettres, ou encore courriers, ou journaux de l'époque et faites-en part à la municipalité. Pour ce faire, vous pouvez vous rapprocher de monsieur Alain HERVÉ, conseiller municipal en charge de la vie culturelle au : 06 40 44 57 61 ou par mail a.herve@ploermelcommunaute.bzh, ou de monsieur Laurent DUVAL, directeur des affaires culturelles au 02 97 74 08 21 ou par mail l.duval@ploermelcommunaute.bzh, pour partager vos découvertes. Aucun document ne sera conservé. Ils seront en effet photocopiés et immédiatement rendus à leur propriétaire.

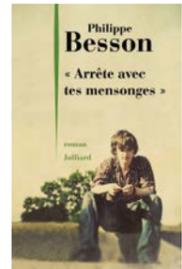


L'été, le nez dans les bouquins !

Roman, BD ou policier, la médiathèque vous a concocté une sélection à dévorer pendant l'été.

« Arrête avec tes mensonges »

De Philippe Besson (Roman, éd. Julliard, 2017)



De passage dans sa région natale, le narrateur qui n'est autre que Philippe Besson, se souvient de son premier amour, 25 ans plus tôt. L'amour entre deux

garçons. Récit qui bouleverse tant il touche à l'intime. La vie et ses choix, son côté tragique souvent...

« Les Doutes d'Avraham »

De Dror Mishani (Roman policier, éd. Seuil, 2017)



L'inspecteur Avraham, promu chef de la section des homicides dans la banlieue de Tel Aviv, doit enquêter sur une sexagénaire étranglée dans son appartement.

Alors que l'enquête se révèle poignante et tragique, avec une tension sans cesse grandissante, Avraham doute de lui-même, tant sur le plan personnel que professionnel. Un polar psychologique facile à lire.

« Le Retour »

De Bruno Duhamel (BD, éd. Bamboo, 2017)



Cristobal, peintre et sculpteur espagnol s'est inspiré de son île pour ses œuvres. Il tient à protéger celle-ci des promoteurs immobiliers.

Victime d'un accident de voiture suspect, la police enquête. Une histoire originale et passionnante, aux thématiques intéressantes comme celle de la société de consommation ou encore celle du rapport entre l'art et la politique.

« L'amour est une haine comme les autres »

De Lionel Marty (BD, éd. Bamboo)



Avec son graphisme à la Tom Sawyer, cette histoire tragique et émouvante ne laisse indifférent. L'histoire se passe en Louisiane dans

la première partie du XX^e siècle et raconte l'amitié quasi impossible, et pourtant bien réelle, d'un jeune prodige noir, et d'un blanc, fils d'un riche entrepreneur du coin.

CHEZ LES PETITS, ON LIT AUSSI !

L'équipe de la médiathèque vous propose quelques ouvrages pour passer un tendre moment avec le jeune public qui vous entoure.

« Saute Lapin ! »

De Claudia Rueda (éd. Bayard jeunesse, 2017)



Voici un album qui plaira inévitablement aux enfants. Nous suivons Lapin qui veut faire du ski. Pour

cela, les jeunes lecteurs vont être mis à contribution tout au long de la lecture. Il va falloir secouer le livre pour que la neige tombe, l'incliner pour l'aider à descendre, l'aider à sauter des bosses, etc. C'est un livre amusant, divertissant qui interagit avec les lecteurs, le tout avec un texte court très accrocheur, accompagné d'illustrations simples, épurées et attrayantes.

« Frida »

De Sébastien Perez et Benjamin Lacombe (éd. Albin Michel jeunesse, 2016)



Pour rendre hommage à l'une des plus grandes figures de l'art mexicain du XX^e siècle, Benjamin Lacombe propose une immersion

inédite dans le processus créatif de l'artiste. Une succession de pages découpées et un texte poétique nous entraînent dans les profondeurs de l'âme de Frida Kahlo. À la manière d'un recueil de pensées, le livre explore 9 thématiques chères à Frida. Sébastien Perez insère dans son texte des phrases extraites des correspondances de Frida pour restituer de la façon la plus sincère et vraie ce que l'artiste ressentait « par-devers elle et face à elle ».

« 52 petits mensonges et autres vérités »

De David Dumortier et Evelyne Mary (éd. Rue du monde, 2017)



Pour fêter le printemps des poètes, David Dumortier s'est amusé à jongler avec ces 52 petites vérités et autres mensonges, qui invitent à découvrir de solides vérités.

Des poèmes contemporains très courts à la façon des haïkus, faussement naïfs, qui se picorent bien frais comme une petite poésie de l'absurde. Les petits acrobates de la vérité dessinés par Evelyne Mary y susurrent du bout des lèvres et avec innocence avoir « tiré la langue, mais la bouche fermée » quand d'autres plus bravaches clament que « la nuit (ils n'ont) pas peur du blanc »... C'est savoureux et surprenant.



UN P'TIT AIR DE MUSIQUE...

Découvrez les coups de cœur musicaux de la médiathèque.

« Mauve »

De Féfé, M, Tété, et Ayo (chanson et rock français)



Féfé revient avec un 3^e album où il visite l'intégralité d'une palette sonore qu'il n'a cessé d'enrichir depuis l'époque où il œuvrait au sein du collectif rap Saïan Super Crew. À son éventail déjà chatoyant d'influences soul, rock, caraïbéenne et chanson française, il ajoute une touche africaine essentielle, résultat d'un indispensable retour aux sources.

« Black market flowers »

De Mountain Men (rock-pop)



Depuis son 1^{er} album « Spring time coming », sorti en 2009, le groupe poursuit sa route, pavée de rock, de folk et de blues. Aucune limite artistique ne s'impose à eux, seules l'émotion et l'énergie priment. Leurs influences qui vont du rock à la chanson, de Metallica à Brassens en passant par Bob Dylan ou Tom Waits, font de Mountain Men un groupe à part et singulier alliant émotion et sens aigu du spectacle.

« La Bretagne des Pays »



Sorti en septembre 2016 chez Dastum, le troisième volume de la collection « La Bretagne des Pays » met en lumière la richesse du patrimoine oral du Pays de Ploërmel.

Ce double CD rassemble 74 titres qui en donnent un large aperçu, au fil des complaintes, mélodies, chants à la marche et chant à danser...

Il est accompagné d'un magnifique livret de 144 pages qui brosse le portrait du pays de Ploërmel, détaille ses traditions orales, ses danses, et livre, outre les paroles, une courte présentation de chaque chanson, morceau ou conte...

Une inestimable contribution à la sauvegarde de notre patrimoine culturel immatériel.

Rendez-vous autour des bulles !

La médiathèque vous propose une nouvelle rencontre autour d'un café. La thématique choisie ? La bande dessinée, les mangas et les romans graphiques. L'équipe vous donne rendez-vous le **vendredi 15 septembre** de 13h30 à 15h30. Découvrez la sélection à la médiathèque.

Passage à l'heure d'été !

La médiathèque change ses horaires d'ouverture pour l'été. Du 4 juillet au 2 septembre, l'établissement sera ouvert :

- Le mardi : 10h à 12h15 - 13h30 à 18h
- Le mercredi : 10h à 12h15 - 13h30 à 18h
- Le vendredi : 10h à 12h15 - 13h30 à 18h
- Le samedi : 9h30 à 12h15

Contact - Médiathèque
6 boulevard des Carmes
Mail : mediatheque@ploermel.com
Tél. : 02 97 74 28 25



Un été sportif et solidaire

Le traditionnel gala de football organisé par Roc Loisirs aura lieu le samedi 5 août au stade Patrick Caillaud de Ploërmel.

Le programme de l'après-midi

14h : Ploërmel F.C. (D.S.E. futur Régional 1) contre G.S.I. Pontivy (D.H. futur National 3)

16h : F.C. Nantes (C.F.A. et Pros) contre Stade Rennais (C.F.A. et Pros)

18h : F.C. Lorient (C.F.A. et Pros) contre Vannes Olympique Club (C.F.A. 2)

Cette journée sportive a aussi et surtout, un objectif solidaire ! En effet, les fonds récoltés serviront à faire avancer la recherche médicale et plus précisément, cinq causes sélectionnées par l'association Roc Loisirs, organisatrice de l'événement :

- Les accidents cardiovasculaires liés à la pratique du sport, dans le service du Professeur CARRE, au CHU Ponchaillou de Rennes

- L'achat de matériel médical (pédalier motorisé) pour l'hôpital Marie-Lannelongue
- L'association PatPlo 56 qui intervient auprès de personnes atteintes d'un cancer, sur le secteur de Ploërmel-Malestroit
- L'achat de matériel médical pour les enfants malades au centre hospitalier de Guingamp
- Une petite fille de 9 ans, atteinte d'une maladie orpheline.

Cette journée est également l'occasion pour les équipes, de peaufiner leur préparation avant le début du championnat. Pour les nombreux supporters qui feront, comme chaque année, le déplacement, une séance d'autographes est prévue devant les tribunes après chaque rencontre.

Infos pratiques

Entrée gratuite jusqu'à 12 ans
13/16 ans : 5 € ; Plus de 16 ans : 8 €

Mobilisons-nous contre le cancer !

Le dimanche 17 septembre, la marche/course La Ploërmelaise revient. Lancé en 2011, l'événement en sera donc à sa 7^e édition. Pour s'y inscrire, découpez le bulletin ci-dessous et envoyez-le au pôle des sports de Ploërmel.



Inscription en ligne

7^e & 1^e pour les - 12 ans

Inscrivez-vous en ligne avant le vendredi 15 septembre à 16h sur le site www.sportinnovation.fr, ou via le site de l'événement www.la-ploermelaise.org. Le paiement en ligne est obligatoire pour valider votre inscription.

Inscription courrier

1 bulletin par personne

À retourner avant le vendredi 15 septembre à 16h à : Pôle des sports de Ploërmel Communauté, Centre Régional des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin, 56800 Ploërmel, Magasin Sport 2000, rue de la Morçais, 56800 PLOËRMEL, accompagné du règlement obligatoire pour valider votre inscription (chèque à l'ordre de La Ploërmelaise).

NOM : Prénom :

Date de naissance : Commune :

Mail :

Nom du groupe (si vous venez en équipe) :

Vous êtes : Coureur Marcheur

Autorisation parentale

Signature

Inscription sur place

8^e & 1^e pour les - 12 ans

Vous pourrez vous inscrire sur place, le jour de la course, à partir de 8h30 et jusqu'à 9h30, sauf si la limite du nombre d'inscrits est atteinte.

Le mot de « Ploërmel en mouvement »

La majorité en place travaille en étant consciente des réalités du moment. Face au désengagement de l'État, elle a adopté des méthodes de fonctionnement qui ne conduisent pas au gaspillage de l'argent des concitoyens. Plus que jamais, chaque euro dépensé doit être justifié. Elle sait que l'Etat Providence c'est fini, et qu'il est trop préjudiciable de se lancer à corps perdu dans une folle politique de développement par l'emprunt.

Mais on entend çà et là des reproches : peu d'investissements entend-on ! Faux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Mais les investissements sont ciblés, raisonnés et ne sont pas guidés par la gloriole qui conduit tôt ou tard à l'inflation de l'impôt.

Au titre des investissements, les chantiers sont engagés et très proches du démarrage et vont profondément modifier le paysage PLOËRMELAIS : les quartiers de la Noé Verte, de Réhumpol, de Ronsouze, la Couardière, le centre-ville avec le lancement des travaux d'assainissement et la réfection des chaussées. Tout bouge, mais chaque lancement doit toujours

être précédé d'une longue phase d'attente administrative et d'accords financiers.

On avance aussi sur le délicat dossier du Sacré-Cœur après de longues et multiples rencontres avec les hautes autorités administratives afin de concilier respect du patrimoine historique et financement aidé de l'opération. La première étape est en route. L'appel à projet est lancé pour la réhabilitation de la Chapelle et du petit-théâtre, la démolition de l'ajout des années cinquante, la sécurisation des lieux et l'aménagement paysager de l'ensemble.

Pour le moyen terme on travaille aussi sur la construction d'une nouvelle école primaire et de nombreux autres chantiers sont étudiés, finalisés et démarreront dans la deuxième partie du mandat.

La majorité poursuit aussi ses efforts en matière de sécurité, d'embellissement, d'activités culturelles, associative, sportive et développe ses actions dans le domaine de la santé et de l'offre de soins.

Mais au-delà des engagements financiers de la collectivité on retiendra un changement de méthode

de conception du développement de la commune. Il fallait d'abord rétablir la confiance afin d'attirer les investisseurs privés qui ont désormais repris le chemin de PLOËRMEL. La zone du Bois Vert 1 est couverte, la zone de services de Ronsouze totalement vendue, les activités professionnelles continuent à se déployer malgré les difficultés économiques. La demande se poursuit et il faut songer désormais à de nouveaux espaces de développement. En procédant ainsi on préserve l'argent public tout en attirant les intérêts privés.

C'est ainsi que les investissements, hors argent public des PLOËRMELAIS, vont atteindre sur la commune à court terme 100 millions d'euros. Alors qui ose parler d'échec ou d'incapacité à mener à bien les intérêts de la commune !

Bien sûr, beaucoup reste à faire, notamment en cœur de ville, mais la majorité est engagée sur la voie de la réussite. Elle continuera à apporter à la commune sa cohésion et son plus total soutien à l'action menée avec lucidité et compétence par le Maire.

Le mot de « Ploërmel avec passion »

L'élection présidentielle casse les codes anciens. Les français ont manifesté leur soif de renouvellement et de rassemblement. Et leur volonté de participer.

Il y a urgence à agir localement pour redonner du sens et de la confiance en :

- ouvrant les commissions municipales aux habitants.
- organisant des consultations citoyennes locales pour les projets importants
- mettant en place d'urgence le conseil de développement au niveau de l'intercommunalité et en associant la population à un projet de territoire partagé. Il ne devra pas être l'apanage de quelques élus ou de techniciens car l'intercommunalité élargie provoque de la défiance et éloigne encore plus les citoyens de leurs élus. Le projet de territoire permettra de créer une identité et un sentiment d'appartenance au nouveau territoire, avec l'ensemble des élu-es, des forces vives et de la population.
- étant un territoire ouvert à la solidarité, à la coopération avec les autres territoires et à l'accueil.

« Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit »
Saint Exupéry

Béatrice LE MARRE

Le mot de « Ploërmel nouvel élan »

Beau mi-mandat M. Le Diffon

Mikusinski : Après 2008, on a trop dépensé, vrai. Avant, on a trop emprunté, adjoint aux finances Le Diffon ! Des oublis : en 2008, taxe d'habitation très basse, une ville riche peut emprunter. 2017 : on entretient l'existant, on fait des études et des cadeaux : 200 000 € au Département et à Eau du Morbihan pour la digue du Lac (Vice-président avec indemnités Le Borgne), 100 000 € pour la garantie de passif du golf, 145 000 € pour HLM.

Economie et Emploi : Aucune action publique. Pire, des obstacles au projet redressement développement Aciéries. Centre-ville : Friches commerciales, poubelles débordantes. Hôpital danger : Spécialistes gérés par Vannes, 90 postes d'agents perdus. Il faut modifier la gouvernance, un partenariat avec CHU Rennes, une collaboration accrue avec les médecins et professionnels libéraux qui ont une image négative d'A. Guérin. M. le Diffon et Mikusinski, responsables Commission de Surveillance.

Non, tout ne va pas bien à Ploërmel !

Paul ANSELIN



Je découvre mon territoire en vélo électrique !



Ne freinez pas votre envie de liberté et vivez l'expérience vélo à assistance électrique avec Brocéliande Bike Tour.

En un petit coup de pédale, faites défiler le paysage et aventurez-vous dans la Destination Brocéliande. En famille, entre amis, en solo, enjambez nos vélos à assistance

électrique et suivez les différents circuits proposés : laissez-vous guider sans effort ajouté.

Vélos de type VTC, VTT, triporteur, accessoires divers (remorque et siège pour enfants, suiveur, etc.) et idées de balades, vous sont proposés dans les stations partenaires du réseau Brocéliande Bike Tour.

Profitez des paysages ensoleillés ! Vous pouvez venir louer votre vélo directement à l'Office de Tourisme de Ploërmel ou au Domaine de Kernanou (6 Limé à Ploërmel).

Et pour les habitants de Ploërmel, c'est - 30 % sur les tarifs habituels (hors location deux heures et hors accessoires, sous réserve de disponibilités) !

Plus d'infos et points de location sur www.broceliande-bike-tour.com

Ce service est proposé par Destination  Brocéliande

Pôle Culturel

3, rue de Guibourg 56800 Ploërmel • Tél. 02 97 74 08 21

France Mutualiste	2 ^{ème} vendredi du mois, de 9h à 17h - 02 94 40 65 92
GEM La Vie	lundi et vendredi, de 13h30 à 17h
Solidarité Anorexie Boulimie	3 ^{ème} lundi du mois, de 20h à 22h

Maison des Solidarités

Rue Barthélémy Thimonnier 56800 Ploërmel • Tél. 02 97 73 20 98

Croix Rouge	mardi de 9h30 à 11h30, mercredi et jeudi de 14h à 16h30 - 02 97 74 31 66
Épicerie Sociale	mardi de 14h à 16h30 - 02 97 93 61 03
Restos du Coeur	de déc. à mars : mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 - d'avril à nov. : mercredi et vendredi de 9h à 11h - 02 97 74 07 25
Secours Catholique	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois, de 14h30 - 17h
Familles Ploërmelaises	02 97 72 11 26
AMISEP	du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h - 02 97 74 32 03
AMAP	jeudi de 17h45 à 20h
CAARUD	du lundi au vendredi, de 17h à 18h30

Pôle Social

26, rue du Général Leclerc 56800 Ploërmel • Tél. 02 97 73 20 75

Veuves et veufs civils	3 ^{ème} lundi du mois, de 10h à 12h - 02 97 47 42 80
EFAI Toxicomanie	4 ^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 20h - 02 97 76 49 00
Groupe de parole de personnes endeuillées	2 ^{ème} vendredi du mois, de 20h à 22h
La santé de la famille	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois, de 18h à 20h - 1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi du mois, de 20h30 à 22h30 - 4 ^{ème} vendredi du mois, de 18h à 20h
ADIL	1 ^{er} et 4 ^{ème} mardi du mois, de 14h à 17h15 - 0 820 201 203
CIDFF	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois, de 9h30 à 16h30 - 02 97 46 09 67

Salle des Carmes

sous l'Office de Tourisme situé 5, rue du Val 56800 Ploërmel

Croix d'Or 3^{ème} vendredi du mois, de 20h à 22h15

Hôtel de Ville et Communautaire

Place de la Mairie 56800 Ploërmel

Conciliateur de justice	3 ^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h - 02 97 73 20 73
SOLIHA	vendredi de 10h à 12h - 02 97 40 96 96
CAUE	mardi des semaines paires
Centre d'Accès au Droit	lundi toute la journée et vendredi après-midi - 02 97 27 39 63
UFC Que Choisir	lundi et vendredi de 14h à 16h30 - 02 97 84 74 24
FNATH	1 ^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h